ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Académie LYON

Mettre en place un média dans son établissement

Edwige Jamin – CLEMI de Lyon / DANE
Pascal Mériaux – Formateur DANE

Mardi 18 Juin 2019

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Sommaire

- Médias scolaires et droit
- Contenu d'un média scolaire
- Focus sur la webradio
- Mise en activité : production d'une capsule audio / vidéo ou rédaction d'un article puis publication sur la plateforme académique

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Médias scolaires et droit

Quels sont les textes fondamentaux à connaître ?

Le droit de publication des lycéens est reconnu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Il s'appuie sur plusieurs textes fondamentaux :

- La Loi sur la liberté de la presse de 1881.
- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'ONU en 1948.
- La Convention internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'ONU en 1989.

Qu'est-ce-que la responsabilité de publication ?

Tout média, même lycéen, implique qu'une personne (responsable ou directeur de la publication) en assume le contenu.

- Elle en assumera les conséquences éventuelles, y compris sur le plan juridique.
- C'est donc le responsable ou le directeur de publication, membre de la rédaction qui, au final, prend la décision, en cas de besoin, de modifier un article, de le publier ou non.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Responsabilités juridiques

Les médias scolaires papiers

Collège

Le (ou la) principal(e) est "directeur(trice) de publication" par défaut ; toutefois, tout adulte membre de la communauté éducative peut assurer ce rôle par délégation du (ou de la) chef d'établissement, et donc avec son accord.

Le nom du (ou de la) "directeur(trice) de publication" ou "responsable de publication" doit figurer dans l'ours (encadré obligatoire où figurent les coordonnées et renseignements sur le journal).

Diffusion

Diffusion interne :

- Nécessité d'informer le principal.
- pas nécessaire de créer une structure juridique pour éditer le journal.
- Aucune déclaration légale à effectuer.
- dépôt pédagogique : envoi de trois exemplaires de chaque numéro de la publication au CLEMI.

Diffusion externe :

Cadre d'une publication de presse au sens de la loi de 1881 → démarches et formalités particulières, en plus du dépôt pédagogique de votre publication auprès du CLEMI.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Responsabilité juridique d'un journal papier AU LYCEE

Pour les journaux papier

Les lycéens peuvent créer un journal sans autorisation, ni contrôle préalable.

- Une structure n'est pas obligatoire et plusieurs journaux peuvent coexister dans le même établissement.
- Tout rédacteur doit s'interdire la diffamation, l'injure, l'incitation à la haine qui constituent les principaux délits de presse (voir encadré) et s'engager à respecter le droit de réponse.
- Dans les cas graves, le chef d'établissement a la possibilité d'interdire ou de suspendre la diffusion du journal. Il doit dans ce cas en informer le responsable de publication par écrit, en expliquant les motifs de cette décision et en précisant la durée de la suspension. Le Conseil de délégués pour la vie lycéenne (CVL) est associé à cette procédure.
- L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne peut être saisi à titre consultatif, en cas de litige. Le CLEMI «remplira une mission de conseil» et peut proposer une médiation pour résoudre certaines difficultés.
- Le droit à la formation des journalistes lycéens est reconnu.
- Le journal doit observer le dépôt pédagogique auprès du CLEMI.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Responsabilités juridiques

Les médias scolaires en ligne

Pour les publications en ligne

Ces publications obéissent aux mêmes textes fondamentaux et à la loi sur la presse ainsi qu'à la loi pour la confiance dans l'économie numérique de 2004.

› Il n'existe pas à ce jour de texte spécifique sur le droit de publication en ligne des lycéens. Cependant la récente circulaire *Pour un acte II de la vie lycéenne* (15/08/2016) précise : « Les lycéens (majeurs ou mineurs) doivent être encouragés dans leur apprentissage de la responsabilité de publication, qu'ils tendent à assumer pleinement. Les chefs d'établissement seront réceptifs à leurs attentes en termes d'accompagnement et de moyens matériels ou financiers. »
On peut envisager deux cas de figure qui imposent que le directeur de publication soit majeur :

1) Hébergement du média sur le site du lycée ou sur une plate-forme académique.

› L'équipe de rédaction du média en ligne choisit l'hébergement sur le site du lycée. Le directeur de publication est alors obligatoirement le chef d'établissement. Mais le rédacteur en chef peut être un élève. Il leur appartient alors de mettre en place leur collaboration.

› L'équipe de rédaction du média en ligne choisit l'hébergement sur une plate-forme académique. Celle-ci est placée sous la responsabilité d'un cadre de l'Éducation nationale (proviseur, recteur, directeur de l'atelier Canopé de l'académie).

2) Hébergement du média sur une plate-forme privée.

› L'équipe de rédaction du média en ligne choisit d'être hébergée sur une plate-forme privée. Elle doit alors désigner un directeur de publication majeur qui peut être un élève.

› Dans ce cas, la rédaction est totalement indépendante.

› Il faut, cependant, souligner que si l'équipe souhaite se réclamer clairement de l'établissement et de son nom, ceci doit être réfléchi et certainement faire l'objet d'un dialogue avec le chef d'établissement afin d'éviter les malentendus sur la nature « officielle » ou non du média en ligne.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Le contenu d'un média scolaire

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le contenu d'un média scolaire

Qu'est-ce que la liberté d'opinion ?

La liberté d'opinion des lycéens dans leurs publications est reconnue en ces termes : « Les lycéens s'interdisent tout prosélytisme politique, religieux ou commercial, sans pour autant s'interdire d'exprimer des opinions. »

› Pour schématiser : les rédacteurs sont invités à exprimer leur opinion dans ces domaines sans pour autant verser dans la « propagande ». Une limite spécifique au cadre de l'École de la République, établie pour préserver la liberté de jugement de jeunes citoyens pour l'essentiel mineurs et toujours en formation.

› Pour approfondir ces notions complexes mais qu'il est important de comprendre : voir la référence en la matière, le mémo *Prosélytisme et droit d'opinion dans les journaux lycéens : où sont les limites ?* de L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le contenu d'un média scolaire

Qu'appelle-t-on un délit de presse ?

Les « délits de presse » représentent un ensemble d'infractions désignées par la loi sur la liberté de la presse de 1881. Ces interdictions concernent tous les types de médias, qu'ils soient réalisés dans un cadre professionnel ou amateur.

› Les principaux délits de presse sont : l'injure publique, la diffamation, le trouble à l'ordre public, la provocation aux crimes et délits, l'incitation à la haine, à la discrimination (sexe, origine, orientation sexuelle...) et à la violence, à la publication de « fausses infos ».

› Il faut savoir que tout ce qui pourrait être interprété comme une invitation à la consommation de substances illicites, notamment par des mineurs, est sévèrement condamné par la loi française.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Exemples

- Webjournal

  La Gazette de Saint Just - Lycée Saint Just

  Le Petit Raoul illustré - Collège Raoul Dufy

- Webradio
  - Urf Hey Radio Lycée honoré d'Urfé (Saint Etienne)
  - MDR Lycée La Martinière Duchère (Lyon)
  - Radiolescence Cité Scolaire René Pellet - EREA de la Déficience Visuelle (Villeurbanne)

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Aides

- http://www.clemi.fr/fr/ → Médias scolaires
- Association Jets d'encre (rencontres + documents d'aide) http://www.jetsdencre.asso.fr/
- L'Observatoire des pratiques de la Presse Lycéenne http://www.obs-presse-lyceenne.org/
- Pascal Faméry (Journaux scolaires et lycéens, dépôt pédagogique)
  - p.famery@clemi.fr / 01 53 68 71 13
- Pierre-Olivier Dupin, référent radio CLEMI
  - Pierre.Dupin1@ac-lyon.fr / 06 88 56 47 96

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Mise en valeur d'un média scolaire

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Faire de la webradio pour quelles compétences ?

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

4 domaines de compétences avec les élèves

1. Les compétences fondamentales : lire, écrire, oraliser

- Faire progresser l'élève en difficulté, par le **canal de l'oral**

  La pratique de l'oralité par l'intermédiaire de la radio : cadre différent d'une présentation orale « devant » la classe

→ aider un élève à surmonter ses difficultés de prise de parole

Mise en valeur **d'autres compétences**.

Un enfant dyslexique ne maîtrisant pas la langue française peut progresser et reprendre confiance grâce à cette pratique orale.

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

4 domaines de compétences avec les élèves

2. Les compétences d'EMI :

- comprendre la **construction de l'information** (traiter soi-même l'information et en produire, c'est comprendre que cela implique de faire des choix).
- apprendre à **rechercher de l'information**, interroger la notion de **source**, s'enquérir de sa **fiabilité** …
- exercer sa citoyenneté en décryptant le monde qui nous entoure et en respectant la déontologie journalistique.

3. Les compétences liées à l'usage du numérique :

- Utilisation des TICE : aspect manipulatoire et technique
- Questions de la responsabilité (diffusion et publication), questions de droit.

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

4 domaines de compétences avec les élèves

4. Les compétences sociales et civiques :

- prise d'initiative et autonomie,
- Mise en valeur de chaque élève (rôle primordial de chacun) → confiance en soi
- Gestion de soi et de ses émotions, concentration
- respect des consignes,
- esprit d'appartenance et d'adhésion à un projet collectif dans lequel on exerce une responsabilité, coopération... "vivre ensemble"
- La réussite du projet dépend de chacun.

→ projet motivant et responsabilisant

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Comment faire de la radio ?

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Comment ça marche ?

3 principes de fonctionnement possible :

1/un studio étayé :

1 ordinateur + 1 table de mixage + X micros + X casques + ampli casque + retour

1 enregistreur numérique pour le terrain

2/un mini-studio :

1 ordi + un zoomH2 (ou H4) + 2 micros + retour

1 ordi + une carte son externe + micros et casques

3/ Radio « Cheap »

1 ordi + smartphone(s)

Et aussi...

Trouver un partenaire (associatif ou autre : ☛ radio Matru)

> ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Le matériel

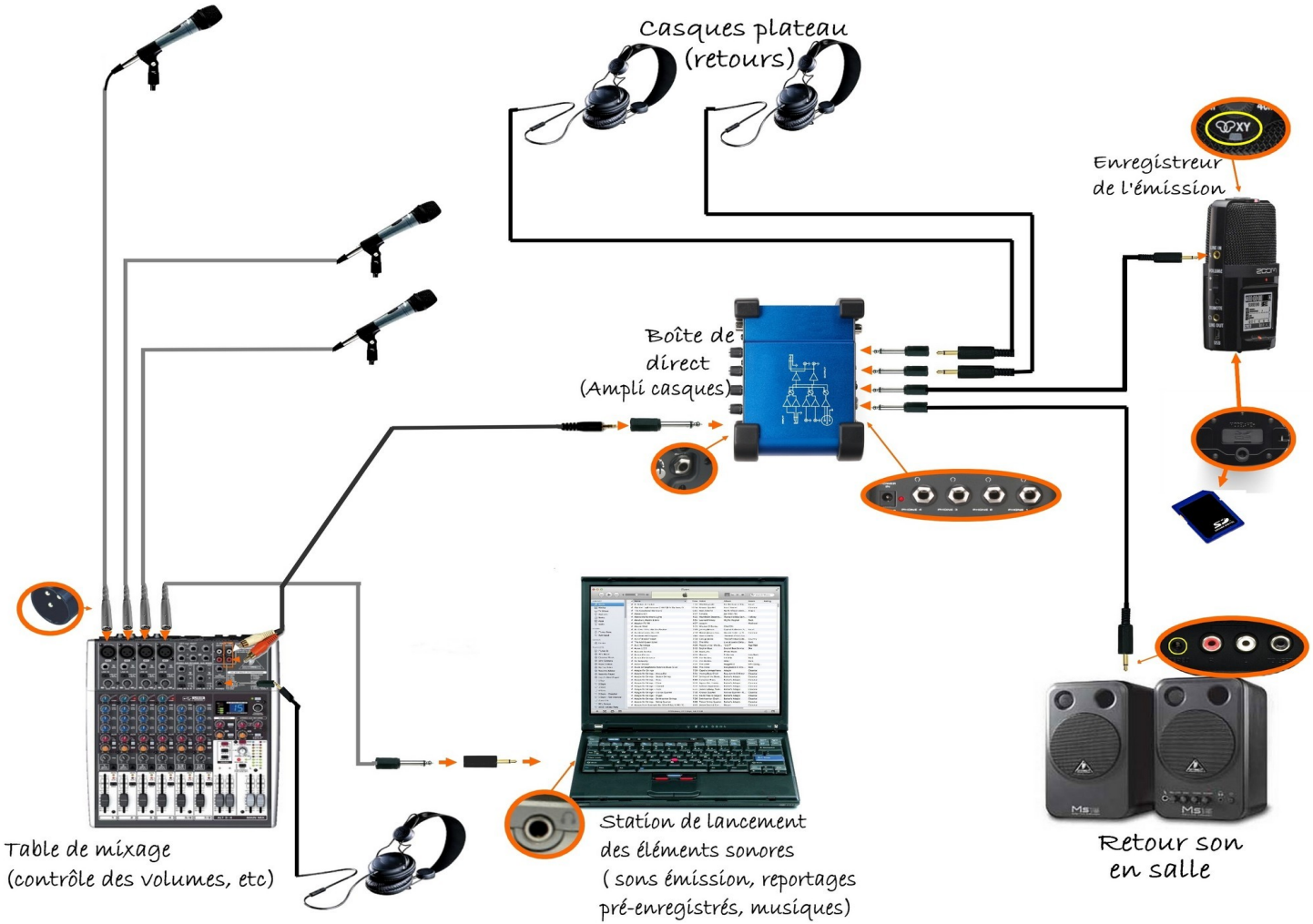

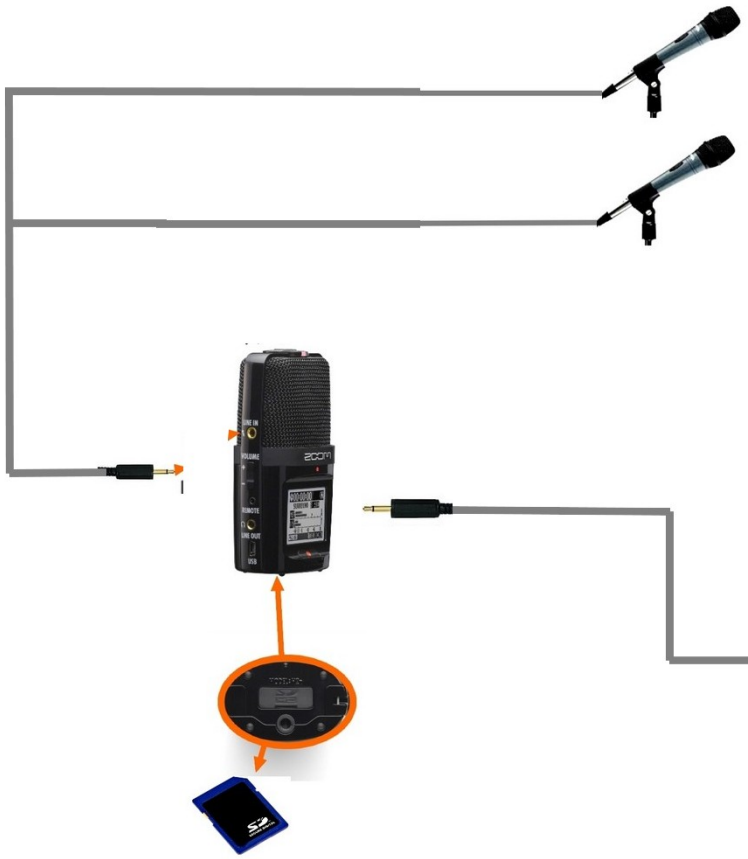

La carte son est dans l'appareil (ZOOM)

Station de lancement des éléments sonores (sons émission, reportages pré-enregistrés, musiques)

Enregistrement via Audacity

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le matériel

Référence : siteThomann.de/fr :	unité	Commande 1	Commande 2	Commande 3
ZOOM H4SP (avec matériel ext. bonnette etc)	222,00 €	222,00 €	222,00 €	
Tascam DR-05 V2 Bag Set	139,00 €	139,00 €		
Behringer Xenyx X1204 USB	129,00 €	129,00 €		
micros Behringer XM1800S Set (par 3 avec pince)	29,00 €	58,00 €	35,00 €	29,00 €
pied de micro Millenium MS-2002 Mic Stand	14,60 €	58,40 €		
casques Superlux HD-681	19,60 €	117,60 €	58,80 €	39,20 €
câbles (à peu près)	60,00 €	60,00 €	10,00 €	
enceinte Phil Jones EAR BOX	169,00 €	199,00 €		
ampli casque Behringer HA400	23,90 €	23,90 €		
carte son externe Behringer U-Phoria UM2	29,00 €			29,00 €
cable micro minijack	9,70 €			19,40 €
		1006,9	325,8	116,60 €

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le montage

Pour le montage sonore (exemple : reportage, micro-trottoir) on utilise le plus souvent Audacity (Windows, Linux) ou Garage Band (sur Mac).

Audacity

Tutoriels en ligne => http://www.tutoriels-animes.com/tutoriels-audacity.html

Ou

http://www.educlasse.ch/activites/coursinfo/documents/Audacity_tutoriel.pdf

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

La diffusion

Live ou non (ou les deux) :
PODCAST
en déposant un fichier MP3 sur son site

- Institutionnel : ☛radioClype, webradio des écoles de la Vienne, ☛Bahut Actu
- Privé :☛ radio Plein Ciel.

Sur une plateforme d'hébergement dédiée :

- La plateforme podcast crée par l'☛académie de Rouen
- La plateforme de référencement gratuit d'☛audioblogs d'Arte... qui comme ☛Soundcloud (réseau social de partage de sons), permet d'héberger vos fichiers puis de les intégrer dans un site.

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

La diffusion

- En direct :
  - Des outils permettent de créer un streaming en direct lors de vos émissions de webradio:
  - Il faut un serveur dédié (académique?). L'académie de Versailles (Sylvain Joseph) est précurseur =>☛ Tuto

- http://www.clemi.fr/fr/medias-scolaires/creer-une-webradio/outils-de-production.html

Quid des sites mis à disposition par les conseils départementaux :
http://www.colleges.ain.fr/
http://www.cybercolleges42.fr/
Ou Régionaux
http://www.elycee.rhonealpes.fr/

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

La législation

Autorisation d'utilisation de la voix des élèves mineurs. Elle doit être remplie par le responsable légal de l'enfant dont on veut capter la voix.

- cf. Padlet

Sinon, utiliser des musiques libres de droit.

Musiques libres de droit :

- *Au bout du fil* => http://www.auboutdufil.com/
- Jamendo => https://www.jamendo.com/?language=fr

Bruitages :

- Universal Soundbank, la sonothèque.org, freeSfx.co

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

C'est quoi CC ?

C'est quoi ces licences ?

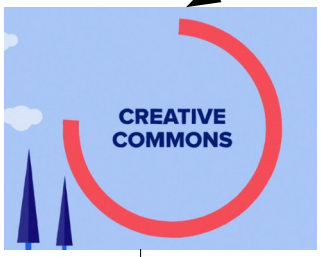

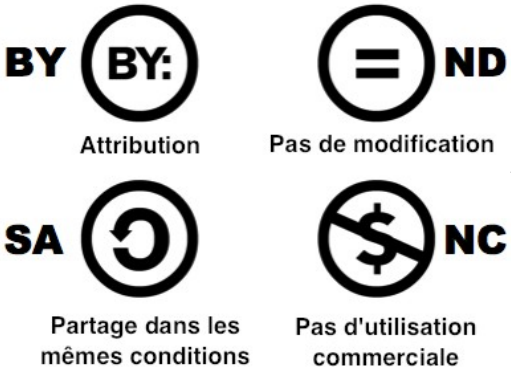

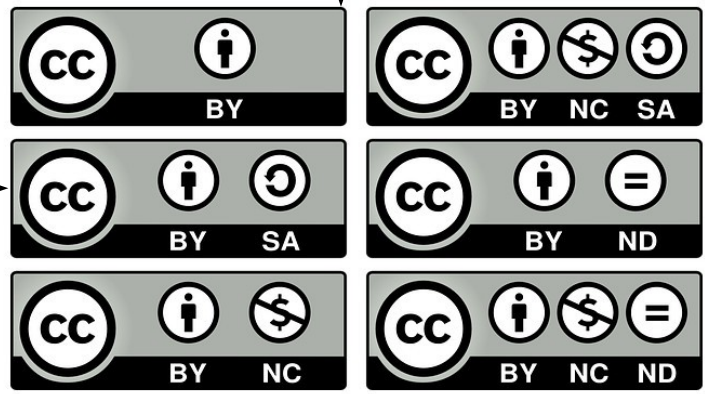

Licences transposées en français en 2004 par le CERSA.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

La diffusion

- En direct :
  - Des outils permettent de créer un streaming lors de vos émissions de webradio.
  - Streaming-radio-icecast Utilisé comme serveur
- Utilisé comme diffuseur (broadcaster)

- http://www.clemi.fr/fr/medias-scolaires/creer-une-webradio/outils-de-production.html

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

1. Définir en équipe :

- le type de radio (d'établissement, de classe, liée à un projet spécifique ?)
- la ligne éditoriale
- le format de l'émission (durée globale, flash info ou débat d'idée par exemple, définir éventuellement une thématique précise...)

2. Répartir le travail :

- constituer des équipes
- définir les sujets de départ,
- répartir les sujets entre les équipes
- répartir les tâches, les rôles spécifiques au sein de chaque équipe

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

Qui fait quoi ?

Dans une émission de webradio, on trouve couramment trois acteurs :

- les techniciens (souvent deux) s'occupent de la régie : ils lancent les sons sur l'ordinateur, (virgules, jingle, musique, reportages...), ils se chargent de couper/activer les micros, d'activer l'enregistrement, de lancer la diffusion sur internet, de monter les reportages, de trouver des virgules, des jingles, des musiques libres.…
- les présentateurs (souvent deux) assurent l'animation complète de l'émission (lancement de l'émission, introduction et conclusion des reportages, animation des échanges...).
- les chroniqueurs/journalistes qui se succèdent viennent lire leur chronique ou présentent leurs reportages (interviews, enregistrements...).

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

3. Conduire les recherches :

Organiser le travail de recherche et faciliter le partage et le suivi de l'avancée des travaux, grâce à un outil en ligne de type collaboratif par exemple ?

4. Enregistrer les 1ers sons :

- Partir en quête des sons additionnels, ceux qui vont illustrer mais aussi donner corps aux textes : interviews, micro-trottoir voire reportages...
- Procéder au nettoyage de ces sons : décider ce qu'on garde, et à quel moment de l'émission cela pourrait servir et découvrir les fonctionnalités de base du logiciel Audacity.

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

5. Rédiger le plan de l'émission

- Concevoir la trame générale de l'émission, la manière dont elle va se dérouler.
- Préparer les supports : conducteur général + feuilles de route pour chaque groupe/chaque sujet
- Définir l'ordre de passage des intervenants
- Choisir l'habillage sonore : les musiques et les bruitages (jingle, virgule, tapis sonores…)

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

6. Rédiger les textes :

- Écrire les textes des différentes "séquences" : l'introduction ou "lancement" avec la présentation des "titres", les textes des différents sujets, les textes de liaison ou de transition, le texte de conclusion de l'émission...
- Définir à ce stade la place des sons additionnels : interviews, micro-trottoirs, reportages enregistrés en amont, et qui peuvent donc être traités à ce stade pour s'intégrer au mieux entre les textes

7. S'entraîner :

- Travailler la diction, l'élocution, le rythme...
- Organiser une répétition, s'écouter, s'évaluer, corriger ou ajuster les textes...
- Ajuster et arrêter le conducteur, adapter le déroulement de l'émission si besoin

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

PARTIE TECHNIQUE

8. Enregistrer :

- Pour les novices : avec des smartphones ou un enregistreur numérique, enregistrer séquence par séquence (sons additionnels et habillage sonore seront ensuite intégrés au montage).
- Pour les plus aguerris : enregistrer d'un bloc en "lançant" les sons additionnels et l'habillage sonore entre chaque prise de parole.

9. Monter l'émission : Avec le logiciel Audacity

- Nettoyer les enregistrements,
- Intégrer l'habillage sonore (jingle, virgule, tapis)
- Intégrer les sons additionnels (interviews, micro-trottoirs etc)
- Enregistrer des transitions... ou refaire des prises de sons (saturation…) puis les intégrer

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Créer une émission de radio

10. Diffuser :

- Exporter le fichier en format léger (mp3 par exemple)
- Le déposer sur un blog pré-structuré de type Audioblog de Arte ou une plateforme de son type Soundcloud
- L'intégrer sous forme de lecteur dans un blog de classe ou sur un site d'établissement

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Que faire avec les élèves ?

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Que faire avec les élèves ?

Écouter – Analyser le paysage radiophonique et la culture du « son »

- Faire écouter des émissions
- Faire percevoir les différents éléments d'une émission
- Identifier les différents rôles.
- Saisir le discours journalistique (écrit-parlé), le rythme : comment on capte l'auditeur, quel type de phrase, etc.
- Analyser l'ambiance sonore et son effet sur l'auditeur
- Comprendre l'actualité et son traitement
- Se familiariser avec le vocabulaire : Virgule , jingle, tapis, conducteur, pied, angle, enrobé

→ VIDEO « Créer une émission de radio » + exemple de sons
→ Le style parlé
→ Les genres radiophoniques

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

Le style parlé

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le style parlé

Les spécificités du reportage radio :

- Pas "lu" mais "entendu".
- Le journaliste radio : ne pas "écrire" son reportage mais le "dire". Il doit mettre ses paroles par écrit.
- La simplicité : Pourquoi ?
  L'auditeur ne peut pas revenir en arrière
  Pas d'images comme illustration
  → Vocabulaire simple

Des phrases courtes pour respecter le débit naturel, respirer.

ACADÉMIE DE LYON
CLEMI
Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le style parlé

Exemple : Les chiffres :

Le cerveau de l'auditeur moyen n'arrive pas à assimiler, digérer et comprendre des phrases de ce genre (c'est un exemple fictif) : "En 1996, on estime à 3 millions 545 000 le nombre de personnes mortes des suites de la malaria contre 1 million 697 000 en 1966, soit une augmentation de 51,4 %".

→ Dire plutôt : "En trente ans, le nombre de personnes mortes de la malaria a plus que doublé. En 1996, elles étaient trois millions et demi".

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Le style parlé

Ressources :

http://www.24hdansuneredaction.com/radio/6-lecriture-radio/

Exercice pratique :

Ré-écrire un article de presse écrite pour la radio.

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Les genres radiophoniques

ACADÉMIE DE LYON

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

Les genres radiophoniques

- Le billet d'humeur
- La critique
- L'enrobé
- La fiction
- L'interview
- Le micro trottoir
- Le paysage sonore
- La carte postale sonore

https://blogpeda.ac-bordeaux.fr/clemibordeaux/histoire-de-la-radio/